Maison des Syndicats - 77, rue Ambroise Croizat - 73000 Chambéry
Tél : +33 7 89 48 27 25 - E-mail : contact@syndicat-sim.com

Communiqué de presse – 5 février 2020

MALTRAITANCES DANS LE SKI ET LES SPORTS DE MONTAGNE : LE SIM LANCE L'ALERTE ET CRÉE UNE CELLULE D'ASSISTANCE AUX VICTIMES

Depuis juillet 2019, le Syndicat Interprofessionnel de la Montagne (SIM-CFDT) enregistre des témoignages variés qui tendent à indiquer que la filière du ski et des sports de montagne ne serait pas épargnée par des déviances et abus du même ordre que ceux qui éclatent actuellement dans d'autres disciplines sportives.

Mais en montagne peut-être plus encore qu'ailleurs les victimes et autres témoins, qui n'ont souvent accepté de parler au SIM que sous condition d'anonymat, craignent encore de le faire au grand jour et *a fortiori* de porter plainte – de peur de briser une carrière sportive ou professionnelle et d'être mis au ban dans un petit monde où chacun se connaît et où quelques acteurs-clés, souvent en situation de monopole ou de quasi-monopole, s'entremêlent étroitement et de longue date dans un entrelacs d'intérêts croisés.

Afin de libérer la parole des victimes, de les aider à se reconstruire et à défendre leur intégrité et leurs droits, le SIM-CFDT lance **la cellule d'assistance psychologique et juridique SPORT ÉCOUTE**, qui permet de prendre un premier contact pour témoigner et demander de l'aide en toute confidentialité via une ligne téléphonique et une adresse de courriel dédiées :

SPORT ÉCOUTE
Téléphone : 07 86 78 91 09
Courriel : sport.ecoute@gmail.com

Le SIM-CFDT invite Madame la Ministre des Sports, son administration, ses centres de formation (ENSA de Chamonix, CNSNMM de Premanon, CREPS) mais aussi les fédérations sportives concernées (FFS, FFME, FFCAM, etc) ainsi que les autres organisations professionnelles de montagne (SNMSF, SIMS, SNGM, SNAM, SNAPEC, UNAM, etc) à soutenir cette initiative et à la diffuser la plus largement possible auprès des compétiteurs et licenciés de clubs, des stagiaires en formation et des professionnels du ski et des sports de montagne.

Pour tout renseignement complémentaire :

Yannick Vallençant (président du SIM-CFDT) : 06 12 82 20 57 / president@syndicat-sim.com
Françoise Gendarme (vice-présidente du SIM-CFDT : 06 81 70 41 02 / francoise.guide@gmail.com)